



PASSEPORT VERT

**LA BIODIVERSITÉ
EN OUTRE-MER**

POUR UN TOURISME RESPONSABLE

GUADELOUPE • GUYANE • MARTINIQUE • MAYOTTE • NOUVELLE CALÉDONIE • POLYNÉSIE • LA RÉUNION
SAINT BARTHÉLEMY • SAINT MARTIN • SAINT PIERRE ET MIQUELON • TAAF • WALLIS ET FUTUNA



PHOTO

PRÉNOM : _____

NOM : _____

PAYS : _____

NATIONALITÉ : *citoyen du monde*

VOYAGEUR : *responsable*

Une campagne internationale est lancée depuis 2008 par le Programme des Nations Unies pour l'Environnement afin d'apporter au nombre croissant de voyageurs internationaux des conseils pour pratiquer un tourisme durable, c'est-à-dire respectant, préservant et mettant en valeur à long terme les ressources naturelles, culturelles et sociales des destinations touristiques. La préservation de la biodiversité est un des piliers du tourisme durable.

Pour plus d'information : www.unep.fr/greenpassport.

BIENVENUE DANS LES OUTRE-MER FRANÇAIS



Vous allez découvrir un patrimoine naturel d'exception et extrêmement varié.

Cette richesse naturelle est un grand atout des territoires d'outre-mer. Son utilisation durable, en cohérence avec le développement des activités humaines, et notamment touristiques, est un enjeu important.

Le passeport biodiversité outre-mer est une initiative des ministères chargés de l'outre-mer, du développement durable et du tourisme. Ce passeport peut vous aider à devenir un acteur de la préservation et de la gestion durable de la biodiversité ultra-marine.

Votre séjour en outre-mer peut faire la différence !

Bon voyage...



Au niveau international

Le lagon et les récifs coralliens de Nouvelle-Calédonie, ainsi que les pitons, cirques et remparts de La Réunion ont été classés au patrimoine mondial de l'UNESCO.

On peut citer aussi l'extension de la réserve Homme et Biosphère de Fakarava en Polynésie française et l'inscription de nombreux sites naturels, tel celui de Moorea, sur la liste des zones humides internationales (convention RAMSAR).

La biodiversité est un atout pour la recherche, l'innovation et donc pour le développement économique en outre-mer. C'est un réservoir pour les médicaments de demain. De nombreuses initiatives se développent. Par exemple, le groupement de recherche international « Biodiversité des Récifs Coralliens » ou encore le Grand Observatoire de l'environnement et de la biodiversité du Pacifique sud (GOSP) qui rassemblent tous les deux des universités et organismes de recherche de plusieurs pays. En Polynésie, le projet « Tahiti Fa'ahotu » regroupe plus de 20 entreprises autour de la biodiversité et des biotechnologies. Le laboratoire d'excellence « Corail » rassemble plus de 100 chercheurs spécialisés sur les écosystèmes coralliens, issus de 9 instituts de recherche nationaux et universités d'outre-mer.

CARTE D'IDENTITÉ

Population : 186 500 habitants.

Langues : français (officiel), shimaoré et shibushi.

GÉOGRAPHIE

D'origine volcanique, Mayotte forme la partie orientale de l'archipel des Comores dans l'hémisphère sud, à mi-chemin entre Madagascar et l'Afrique. Elle est composée de deux îles principales (Grande-Terre et Petite-Terre) et de plusieurs autres petites îles (dont Mtsamboro, Mbouzi et Bandrélé).

Superficie : 384 km²

Distance de Paris : 8 000 km.

Décalage horaire : +2 h en hiver et +1 h en été par rapport à Paris.

Relief : l'île culmine à 660 m au mont Bénara.

Climat : Tropical humide. Température moyenne : 25°C.

Saisons : saison des pluies de novembre à avril (climat chaud et humide) ; hiver austral de mai à octobre (climat sec).

Principales villes : Mamoudzou (chef-lieu administratif, centre économique), Dzaoudzi, Kougou.

Le saviez-vous ?

Mayotte est devenue le 101^e département français en mars 2011.

MAYOTTE

POLITIQUE ET ÉCONOMIE

Statut : département d'outre-mer.

Monnaie : euro.

Économie : les sols mahorais, d'origine volcanique, sont fertiles. Les productions agricoles sont principalement vivrières (manioc, banane, ananas, noix de coco), mais il existe aussi des cultures tournées vers l'exportation comme l'Ylang-Ylang et la vanille. Mayotte possède un important potentiel dans le secteur de la pêche et de l'aquaculture.





BIODIVERSITÉ

Mayotte, « l'île au lagon », porte bien son nom : son **lagon** est l'un des plus beaux et des plus grands au monde (1 500 km²). Il offre un fort potentiel de développement économique.

Mayotte présente une immense variété d'habitats naturels terrestres et marins (forêts, mangroves, falaises, récifs coralliens, plages). L'île est complètement entourée de récifs coralliens, réservoir de biodiversité exceptionnel. La flore est l'une des plus riches du monde au regard de sa superficie.

De nombreuses espèces d'animaux endémiques ou menacées

sont recensées et protégées (lémur brun, roussette, caméléon). Trois espèces d'oiseaux sont endémiques à Mayotte : un souimanga, un drongo et un zostérops (ou « oiseau lunettes »).

Deux espèces de **tortues** sont présentes à Mayotte : la tortue verte et la tortue imbriquée. Les principaux sites de ponte sont protégés (plage de Saziley-Charifou, de Moya et Papani). On peut toutefois assister à des pontes de tortues (plages de Moya et Zaziley) où des gardes animateurs permettent, de façon encadrée et sans les déranger, de découvrir ces animaux dans leur milieu.

Une vingtaine d'espèces de **mammifères marins** fréquentent les eaux mahoraises entre autres : les dauphins, la baleine à bosse et le dugong, espèce menacée.



Zoom sur 2 espèces

Le maki (lémurien) : ce petit mammifère vit en groupe, se nourrit de fruits, de feuilles et de fleurs mais aussi de lézards et d'œufs d'oiseaux. Il saute d'arbre en arbre. C'est une espèce protégée.

La tortue verte : présente dans les eaux tropicales de tous les océans, on la trouve particulièrement à Mayotte car c'est un lieu de ponte. Elle peut atteindre 300 kg.



CARTE D'IDENTITÉ

Population : 264 000 habitants.

Langues : français (officiel) et le Reo tahiti (langue locale la plus fréquente mais chaque archipel possède sa langue).

GÉOGRAPHIE

La Polynésie française se situe dans le Pacifique Sud, entre la Nouvelle-Zélande et l'Amérique du Sud. Elle est composée de 118 îles (dont 67 habitées) qui forment 5 archipels (archipels de la Société, des Marquises, des Australes, des Tuamotu et des Gambier).

Superficie : 4 200 km² (répartis sur une surface équivalente à l'Europe entière).

Distance de Paris : 17 000 km environ.

Décalage horaire : - 12 h en été et - 11 h en hiver par rapport à Paris.

Relief : Les îles polynésiennes sont d'anciennes îles hautes qui ont été érodées et submergées. Le point culminant est le mont Orohena (2241 m) à Tahiti.

Climat : climat tropical, océanique, chaud et humide. Température moyenne : 27°C.

Saisons : hiver austral (saison sèche) d'avril à octobre ; été austral (saison chaude et humide) de novembre à mars.

Principales villes : Papeete (capitale administrative), Utoroa.

POLYNÉSIE FRANÇAISE

POLITIQUE ET ÉCONOMIE

Statut : collectivité d'outre-mer.

Monnaie : franc CFP (1 euro = 118 francs Pacifique).

Économie : elle dépend essentiellement du tourisme. La culture de la perle constitue la première source de recettes extérieures pour le territoire après le tourisme. Le prix de la vanille de Tahiti, réputée dans le monde entier, est justifié par son excellente qualité. La zone économique exclusive (ZEE) polynésienne, de 5,5 millions de km², représente à elle seule la moitié de l'espace maritime français (l'outre-mer en représente au total 97 %) ; elle permet une activité de pêche en haute mer et l'exportation de thons.



TOURISME VERT : DES ÎLES VOLCANIQUES AUX ATOLLS CORALLIENS

À 17 000 km de la métropole et 5 700 km du premier continent (l'Australie), les archipels de la Polynésie française sont avant tout caractérisés par leur isolement. Chacun offre un visage particulier selon sa situation, ou selon qu'il abrite des îles hautes d'origine volcanique (Société, Marquises, Australes...) ou des atolls coralliens (Tuamotu, Gambier...). Tahiti est la plus vaste et la plus peuplée des îles, mais nombre d'entre elles ne comptent que quelques centaines d'habitants ou demeurent inhabitées. Cet isolement géographique est un facteur important pour la préservation de l'environnement naturel de ces îles. Le climat tropical et l'ensoleillement maximal permettent de pratiquer de nombreuses activités vertes en toute saison.



LE CENTRE DE PROTECTION DES TORTUES DE BORA BORA

Le Centre scientifique et touristique est destiné à faire de la lagune un espace de protection de la biodiversité et de l'écosystème du lagon polynésien. Une équipe se consacre aux soins des tortues marines recueillies par les volontaires. Les tortues sont ensuite relâchées. Les visiteurs peuvent côtoyer ces animaux dans leur environnement naturel et dans le plus grand respect de l'écosystème.

LA NURSERIE DE CORAIL DE BORA BORA

Ce véritable laboratoire sous-marin est avant tout destiné à sauvegarder et soigner les coraux en danger. Il permet de découvrir les mystères de cet écosystème particulier.



DEVENEZ UN TOURISTE ACTIF...

Soutenez les initiatives locales, partagez vos choix de vacances responsables, n'hésitez pas à faire connaître votre expérience.

CONSULTEZ LES SITES INTERNET POUR PLUS D'INFORMATIONS :

LES MINISTÈRES

www.outre-mer.gouv.fr

www.developpement-durable.gouv.fr

www.economie.gouv.fr/tourisme

LES ÉTABLISSEMENTS PUBLICS SPÉCIALISÉS

Agence des aires marines protégées :

www.aires-marines.fr

Conservatoire du littoral :

www.conservatoire-du-littoral.fr

Muséum national d'histoire naturelle :

www.mnhn.fr

Office national des forêts :

www.onf.fr

Parc national de Guyane :

www.parc-guyane.gf

Parc national de Guadeloupe :

www.guadeloupe-parcnational.fr

Parc national de La Réunion :

www.reunion-parcnational.fr

LES COMITÉS DU TOURISME

www.lesilesdeguaadeloupe.com

www.tourisme-guyane.com

www.martiniquetourisme.com

www.mayotte-tourisme.com

www.nouvelle-caledonie-tourisme.fr

www.tahiti-tourisme.fr

www.reunion.fr

www.saintbarth-tourisme.com

www.iledesaintmartin.org

www.tourisme-saint-pierre-et-miquelon.com/

www.tourisme-france.info/wallis-et-futuna/

wallis-futuna.html

www.taaf.fr

tropical.rendezvousenfrance.com

CRÉDITS ET REMERCIEMENTS

• Photos :

P. 4 : Coralie Noël, p. 7 : IRD, P. 9 : IRD, p. 10 : Franck Mazeas, p. 11 : C. Noël, p. 12 : IRD (poisson, papillon, fleur), C. Noël (nénuphars), p. 14 : DIREN Martinique (tortue, oiseau), IRD (fleur), p. 15 : IRD, Tahiti Tourisme/Clarisse IMG Lamache (femmes), p. 19 : IRD (paysage), Jean Zeniodis (colibri), Luc Legendre (iguane), p. 20 : F. Mazeas (mangrove), L. Legendre (cascade), p. 21 : IRD (falaise), F. Mazeas (aquarium), p. 23 : Henry Griffit (paysage), CT. Guyane, T. Monford (ibis), Parc naturel régional de Guyane (caïman noir), p. 24 : M. Dewynter, p. 25 : CT.Guyane/E. Valenne, p. 27 : DIREN Martinique (oiseau, paysage), C. Noël (montagne), Philippe Emal (calliandra), Anthony Levesque (oiseau), p. 28 : C. Noël (parc régional), DEAL Martinique (îlets Sainte Anne), p. 29 : C. Noël (montagne Pelée, jardin Balata), p. 31 : Oceadam (fleur), DEAL Mayotte Y. Vigneau (maki), IRD (tortue), p. 32 : DEAL Mayotte, Philippe Porte p. 33 : IRD (baobab), Y. Vigneau (Mont Choungi), p. 35 : Pierre Larue (Dugong), DAFE (cagou, paysage), p. 36 : J.-F. Clair la Korrigane (paysage), IRD (chute d'eau, poisson), Aito Charter (baleine) p. 37 : IRD, p. 39 : Tahiti Tourisme/Sahuquet (paysage), Tahiti Tourisme/Lionnel Pozzoli (baleine), Jean-Yves Meyer (fleur) p. 40 : Tahiti Tourisme/Laurent Ballesta (poisson), IRD (tortue), p. 41 : Tahiti tourisme/Ty Sawyer, p. 43 : Parc national de La Réunion, Lucien Tron (paysage), Nicole et Stéphan Szymandera (fougère), Jean Michel Probst (oiseau), p. 44 : L. Tron (chute d'eau), Isabelle de Lavergne (rivière des remparts) p. 45 : Parc national de La Réunion, Arvam (réserve naturelle marine), Eric Lancelot (poisson), p. 47 : F. Mazeas p. 49 : F. Mazeas, p. 51 : F. Urtizberra (paysage), Muséum d'Histoire Naturelle (oiseaux), p. 52 : Dégéom TAAF, p. 55 : Pascal Nicomette.

• Comité de pilotage :

- Ministère chargé de l'outre-mer : Coralie Noël (chef de projet), Pascal Colin, Aurélie Zammarchi, Marion Corneau, Thierry Monchatre
- Ministère chargé du tourisme : Anne-Laure Chesneau, Nathalie Bert, Christian Vicenty
- Ministère chargé du développement durable : Keerti Averbouch

• **Remerciements** à tous ceux qui ont participé à l'élaboration et à la relecture de ce passeport, en particulier dans les territoires d'outre-mer (services de l'État, établissements publics, comités du tourisme, collectivités...).

• **Création et maquette** : **advitam** (advitam.org 01 53 17 30 40).

Directeur de création : Jérôme Serrand.

• **Imprimé par** le groupe des imprimeries Morault sur papier issu des forêts gérées durablement. Edition 2011.





PASSEPORT VERT

LA BIODIVERSITÉ EN OUTRE-MER

POUR UN TOURISME RESPONSABLE

